



La Section Tremplin (STRE) a été mise en place au lycée à la rentrée scolaire 1998. Elle s'adresse à des élèves de 14 à 16 ans qui manifestent un intérêt réel pour le monde du travail, mais qui, du fait de leur jeune âge, n'ont pas encore élaboré un projet professionnel précis.

FONCTIONNEMENT

- ◆ De septembre à juin, les élèves sont alternance une semaine au lycée, une semaine sur leur lieu de stage.
- ◆ Le responsable du stage est considéré comme un membre à part entière de l'équipe pédagogique qu'il est invité à rencontrer de façon régulière.
- ◆ Un professeur visite l'élève sur son lieu de stage au moins deux fois par trimestre et plus si nécessaire.
- ◆ Le vécu du stagiaire est partagé et exploité pendant la période scolaire.
- ◆ Les élèves demeurent sous statut scolaire. Une convention de stage est passée entre le lycée et l'entreprise d'accueil. En aucun cas, les stagiaires ne seront considérés comme des apprentis.
- ◆ Les périodes de stage devront leur permettre de faire le lien entre les apprentissages scolaires et le monde du travail.

OBJECTIFS

Donner à ces jeunes les moyens :

- De mûrir et d'élaborer un projet professionnel qui les amènera à un contrat d'apprentissage
- Ou
- De se réinsérer dans un cursus scolaire qui les amènera à une formation certifiée.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- ◆ Remise à niveau en enseignement général.
- ◆ Préparation au **Certificat de Formation Générale** : élaboration d'un rapport de stage, épreuves d'entraînement à l'oral, à l'écrit, en français et en mathématiques.
- ◆ Préparation au **Diplôme National du Brevet, série Professionnelle**.
- ◆ Préparation à la **Certification européenne des Compétences Numériques**.
- ◆ Présentation à l'**Attestation de Sécurité Routière, Niveau 2**.
- ◆ Travail par projet en transversalité avec les toutes les matières : anglais, espagnol, EPS, SVT, physique-chimie, mathématiques, français, histoire-géographie – EMC, arts appliqués, découverte professionnelle (informatique bureautique, connaissance de l'entreprise).

En fin d'année est remis aux familles le livret scolaire de compétences, les différentes attestations acquises et les bilans des stages.

LES IDÉES FORTES DE LA SECTION

- ◆ L'alternance,
- ◆ La pédagogie de la réussite avec un suivi individualisé.

LES STAGES



- ◆ Différentes possibilités :
 - 1 lieu de stage par trimestre
 - 1 lieu de stage pour 2 trimestres
 - 1 lieu de stage pour l'année

En fonction du projet de l'élève et avec accord de l'équipe pédagogique.

- ◆ Objectifs :
 - Découvrir le métier que l'élève souhaiterait exercer.
 - Si le projet est l'apprentissage : trouver un maître d'apprentissage pour l'année suivante.
 - Préparer l'oral du CFG et du DNB avec pour support un rapport de stage travaillé tout au long de l'année.

Les stages sont obligatoires.

Chaque élève est différent, chaque projet est différent, chaque orientation est différente. Nous travaillons donc différemment.

Périodes de stages :

→ 1 semaine en classe / 1 semaine en entreprise : pour construire son Projet Personnel d'Orientation.

Orientations possibles :

- ◆ **CAP** en apprentissage ou en Lycée Professionnel
- ◆ **3^{ème} Prépa-Métiers**
- ◆ **2^{ème} année en Section Tremplin**
- ◆ **2^{nde} Bac. Pro.**
- ◆ **2^{nde} GTP**

Informations :

- **Pour s'inscrire** – Site Internet : www.marillac.fr
- **Pour plus d'information** – Accueil : 04 68 55 50 05
Ou Secrétariat : contact@lpmarillac.fr